



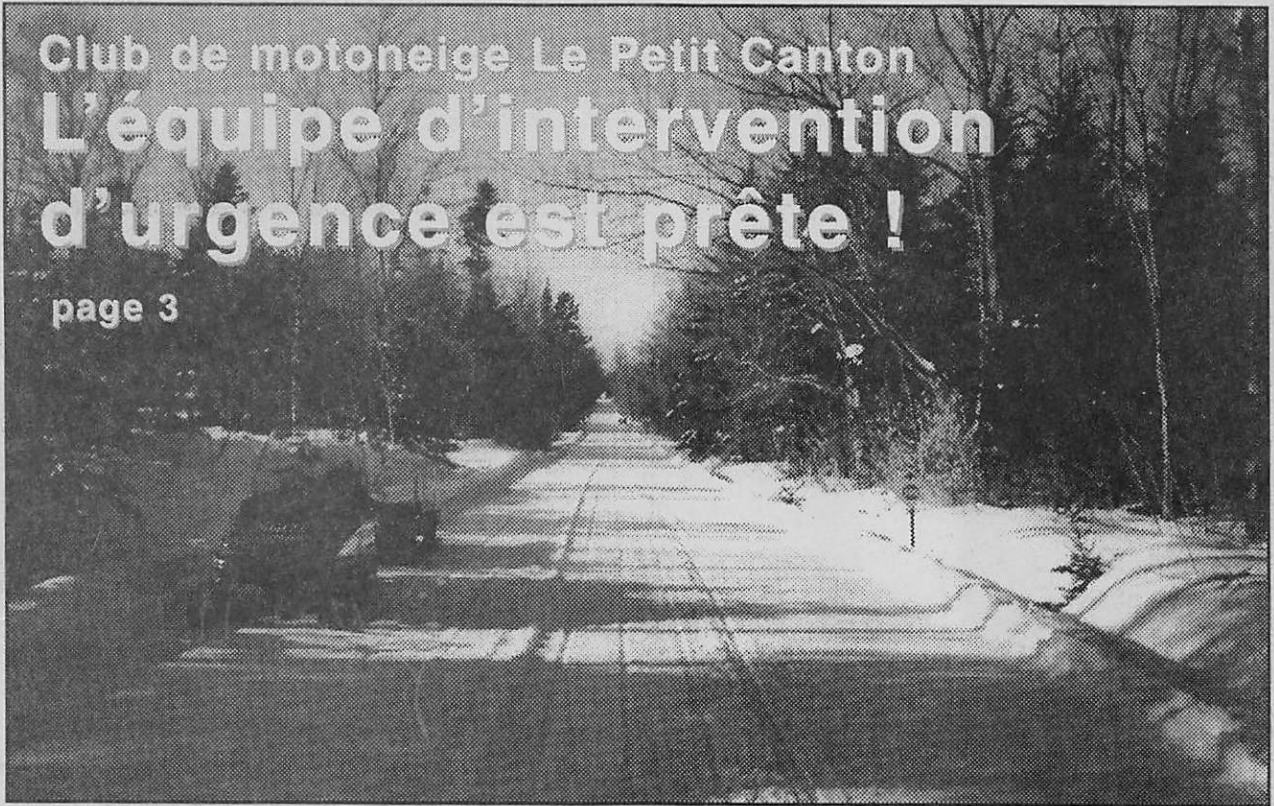
# L'ÉCHO DE ST-FRANÇOIS

Journal Communautaire de Saint-François

Vol. 6 n° 4

Club de motoneige Le Petit Canton  
**L'équipe d'intervention  
d'urgence est prête !**

page 3



## Sommaire

*Bénévoles recherchés* \*\*\*\*\* 3  
*Nomination à l'Écho* \*\*\*\*\* 5  
*Lettre ouverte* \*\*\*\*\* 8  
*Chronique parторale* \*\*\*\*\* 9

*Cercle des Fermières* \*\*\*\*\* 11  
*Caisse Populaire: anti-tabac* \*\*\*\*\* 12  
*CO-OP: Trop-perçu de 24 %* \*\*\*\*\* 20  
*L'Écho municipal* \*\*\*\*\* 23

mars

1999



C.P. 321  
 Saint-François (Québec) — GOR 3A0  
 Tél. et fax: 418-259-2177

courrier électronique: [echosf@bigfoot.com](mailto:echosf@bigfoot.com)

## V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est

le **13** de chaque mois

### ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Lorraine Lamonde	Vice-présidente	259-2433
Laurence Hallé	Trésorière	259-2982
Valérie Savoie	Secrétaire	259-7536

### DIRECTEURS

Réjean Cloutier	259-2567
Conrad Lamonde	259-7295
Gary Gendron	259-7498

### Publicité

Réjean Cloutier

### Petites annonces

Laurence Hallé

### Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Gary Gendron

### Photo première page

Gracieuseté Club Le Petit Canton

### Traitement de l'information textuelle

Valérie Savoie  
 Natacha Couture

Louise Bonneau

### Correction

Peggy Gendron, Lory Gendron

### Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

### Abonnement

Conrad Lamonde

### Impression

Imprimerie St-Raphaël

Journal **réalisé**  
**STF** **bénévolement**  
**communautaire**

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

### TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	10,00\$	96,00\$
1/4 page	15,00\$	144,00\$
1/2 page	30,00\$	288,00\$
1 page	50,00\$	480,00\$
Petite annonce	2,00\$	
<b>ABONNEMENT</b>		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00\$	24,00\$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

### Nos de téléphone importants

Ambulance ..... 911  
 CLSC Antoine-Rivard ..... 248-1518  
 Feu ..... 911  
 Municipalité ..... 259-7228  
 Centre anti-poison du Québec ..... 1-800-463-5060  
 Tel-Jeunes ..... 1-800-263-2266

**AMECO** Association des  
 médias écrits  
 communautaires  
 du Québec

Distri/bution  
 Asser/mentée

**AVDA**

**RPM** média  
 Réseau de  
 placement  
 COMMUNAUTAIRE

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

# Grâce aux pompiers volontaires Une équipe d'urgence dans les sentiers

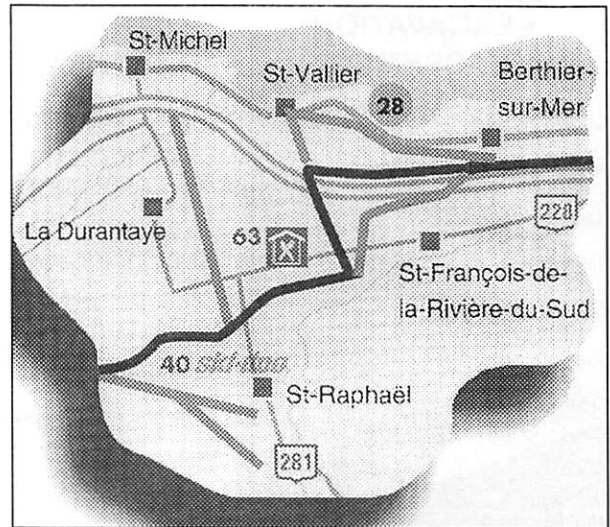
par Raynald Laflamme

Les motoneigistes qui circuleront désormais sur le réseau de sentiers du Club de motoneige Le Petit Canton pourront le faire avec plus de quiétude. Une équipe d'intervention d'urgence composée de pompiers volontaires vient d'être mise en place afin de venir à leur secours en cas de détresse.

Grâce à l'initiative du club de motoneige et à ses partenaires, ce service d'urgence est voué à sauver des vies d'autant plus que ce loisir hivernal a connu au cours des dernières semaines sa part d'accidents meurtriers.

Tout a été mis en place pour offrir un service d'urgence rapide, efficace et sécuritaire. Les membres de l'équipe au nombre de douze sont des pompiers volontaire qui, pour la plupart, possèdent un certificat de secourisme et de réanimation cardio-respiratoire (RCR) et dont certains ont la qualification requise pour manipuler l'équipement d'oxygène. Ils seront en service par équipe de deux et seront mis en alerte via le système de téléavertisseur de chacun des six corps de pompiers volontaires des municipalités participantes. Un blessé en attente d'un secours sera repéré rapidement et avec précision dans les 57 km desservis par le club grâce à système de repérage kilométrique. Il sera par la suite amené au point de transfert le plus près afin d'être pris en charge par les ambulanciers, le tout sous la coordination du Centre d'appel d'urgence de Chaudière-Appalaches.

Saint-François s'est jointe aux municipalités de Saint-Raphaël, Saint-Vallier, Berthier-sur-Mer, La Du-



L'équipe d'urgence interviendra dans les 57 km de sentiers du Club de motoneige Le Petit Canton.

rantaye et Saint-Michel afin de défrayer les coûts de l'équipement de sauvetage léger qui s'élèvent à près de 1000\$. Quant au traîneau d'évacuation évalué à 2000\$, son achat par le Club Le Petit Canton a été l'objet d'une subvention de 1000\$ de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec.

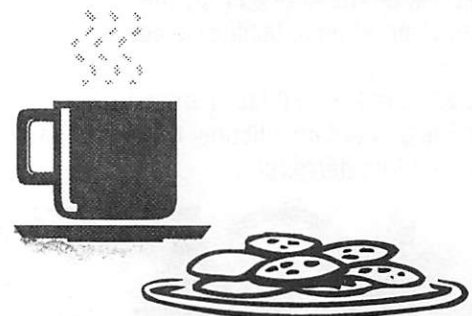
Quant aux membres de l'équipe, ils interviennent de façon bénévole. Coût total de mise en place du service: 3000\$.

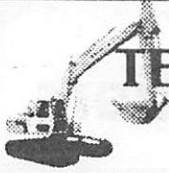
Le Club de motoneige Le Petit Canton est né en 1995 de la fusion des clubs St-François, situé à Saint-Vallier, et Bellechasse, situé à Saint-Raphaël. Il compte un membership d'environ 300 membres.

## Bénévoles recherchés

L'Écho de Saint-François recherche des personnes intéressées à donner un coup de main à l'assemblage du journal. Si vous avez envie de discuter, rire et vous amuser tout en prenant le temps pour un café chaud et des biscuits... il ne vous en coûtera qu'une petite heure, et nous vous en remercierons.

C'est avec enthousiasme que nous vous accueillerons. Vous pouvez vous informer à Lorraine Lamonde au 259-2433.





# TERRASSEMENTS Joncas & Frères inc.

- EXCAVATION
- DRAINAGE
- TERRASSEMENT
- NIVELAGE

• Choix varié de matériel naturel, tamisé, concassé

- Terre noire
- Sable et gravier
- Pierre

ESTIMATION GRATUITE

15 ANS D'EXPÉRIENCE  
INFORMEZ-VOUS

- Vente et installation de fosses septiques
- Représentant — installateur autorisé système



Rés.: Martin  
248-2585

241, route  
Pag.: 241-7485

Normandie,  
Rés.: Rémi  
248-6889

Montmagny  
Rés.: Daniel  
248-7818

Tél.: bur.: 418-248-2585

Fax: 418-248-8387

Faites  
un choix éclairé!

Visitez chaque pièce  
de votre maison  
comme si vous y étiez  
réellement  
avant sa construction



MONTMAGNY  
240, Des Ateliers  
248-0401

QUÉBEC  
2540, Boul. Hamel  
683-3343

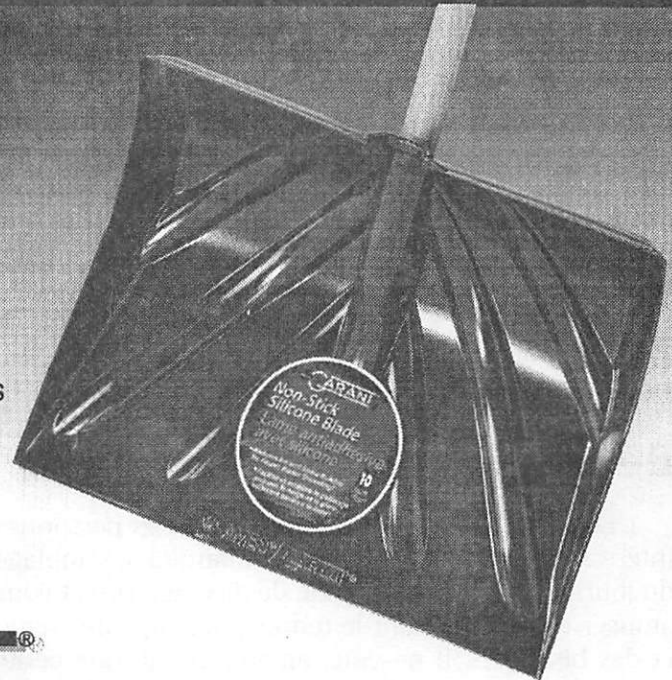
RIMOUSKI  
231, Des Sorbiers  
724-7726

CHICOUTIMI  
Place du Royaume  
543-1212

## Nos nouvelles pelles en silicone

Garant, pour qui l'innovation est primordiale, met sur le marché une gamme unique de pelles à neige en silicone. Ces nouveaux outils, de qualité supérieure, sont offerts en trois modèles pratiques : pelles, grattoirs et pelles-grattoirs. Nous avons injecté du silicone dans leurs lames de manière à empêcher la neige et la glace d'y adhérer, et ainsi faciliter la corvée du pelletage.

Garant est le seul fabricant à offrir des outils de déneigement en silicone. Encore une fois, la concurrence traîne loin derrière!



Pour information: 259-7711

## Soirée Contes et Légendes

C'est le dimanche 7 mars 1999 à 20h qu'aura lieu à la Bibliothèque du Rocher la soirée Contes et Légendes. Textes, chandelles et histoires vous attendent.

Vous croyez être trop vieux pour vous laisser entraîner par le rythme d'une petite légende ? En êtes-vous certains ? Saviez-vous que ces légendes, histoires et contes, rassemblaient les gens il n'y a pas si longtemps. Chaque légende rassemble et condense toute la culture, les moeurs et les coutumes d'une population.

Les légendes présentées seront en grande partie tirées du patrimoine historique de la région. Nous vous attendons pour venir entendre, lire ou présenter une histoire qui vous a été racontée.

C'est donc un rendez-vous à la Bibliothèque le dimanche 7 mars à 20h.

Pour plus d'informations, contactez la Bibliothèque ou Gary Gendron au 259-7498.

☎ 418-259-2982

### Laurence Hallé

TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION

☛ Tenue de livre

☛ Impôt, etc.

1222, BOUL. ST-FRANÇOIS OUEST, SAINT-FRANÇOIS, G0R 3A0

**JB** LES  
CONSTRUCTIONS  
**JEAN BOUCHER**  
Entrepreneur général  
Rénovation • Construction  
194, rue Principale Ouest  
Berthier-sur-Mer, Qc  
Tél.: 418-259-2628 G0R 1E0

## L'Écho de Saint-François

### Nomination de Mme Laurence Hallé

L'Écho de St-François est heureux d'annoncer la nomination de Madame Laurence Hallé à son conseil d'administration à titre de trésorière. Elle succède ainsi à Madame Andrée Viens à qui nous souhaitons la meilleure des chances dans ses nouvelles occupations.



Diplômée en 1985 en Techniques administratives, option administration général, Madame Hallé a acquis, par le passé, quelques années d'expérience en comptabilité dans des entreprises et bureaux de comptable avant d'ouvrir son propre bureau à Saint-François. Elle y offre un service de comptabilité informatisée, de déclarations d'impôts de particulier et d'entreprise, d'états financiers, de rapports de taxes TPS et TVQ, de rapports de carburant et autres services comptables.

L'expérience et le dynamisme de Madame Hallé permettra au journal communautaire d'offrir un service de qualité toujours grandissant aux industries, commerces et services qui font confiance à L'Écho pour rejoindre leur clientèle.

Bienvenue à Madame Laurence Hallé.

Raynald Laflamme, président

## L'Écho du prochain siècle

Plus que sept (7) numéros avant notre édition *Spécial an 2000*. Est-ce bien vrai que votre Grille-pain explosera, que les ascenseurs s'arrêteront, que votre cafetière ne fonctionnera plus ? Est-ce vrai que votre eau ne sera plus potable ? Quoi ? Elle l'a déjà été à Saint-François ?

Pis encore, quelque charlatan ne vous a-t-il pas convaincu que votre chat ne passera pas le 31 décembre 1999, ou que votre chien ne fera que courir après sa queue, à moins que vous lui permettiez de les reprogrammer (terme employé en pseudo-psychologie).

Qu'en sera-t-il de votre ordinateur ? Pourquoi parle-t-on d'apocalypse, comme en l'an 999 ? L'an 2000, est bien la nouvelle année du troisième millénaire, ou si ce n'est pas plutôt la dernière du deuxième ? Des entrevues, des reportages, des histoires et des caricatures. Continuez à nous lire. On vous en reparle.

Gary Gendron

## Art visuel

### Invitation aux artistes et artisans

Le personnel de la maison Sir Étienne-Pascal-Taché de Montmagny invite les artistes et artisans en art visuel à venir exposer leurs oeuvres pendant la saison estivale 1999. Vous obtiendrez ainsi une grande visibilité et serez présentés au public lors d'un vernissage publicisé.

Nous acceptons les soumissions des dossiers en tout temps, mais pour la programmation estivale 1999, la date limite est le 31 mars 1999.

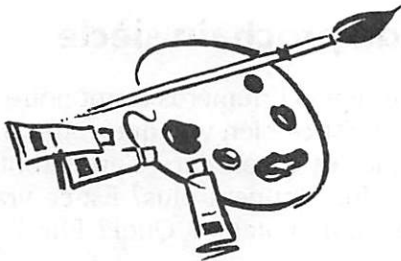
#### Votre dossier doit comprendre:

- un curriculum vitae d'artiste;
- un texte de votre démarche artistique;
- cinq à dix photos ou diapositives comprenant le titre de l'oeuvre, l'année de réalisation, les dimensions, les médiums, l'installation physique et devis technique s'il y a lieu;
- des articles de presse et des publications peuvent également être présentés.

Tous les dossiers seront conservés à nos bureaux pour un usage immédiat ou futur.

Pour informations:

**Chantal Gaudreau**  
241-5799 ou 248-6022



#### Entretien Ménager

Lavage de tapis

- meubles
- murs
- stores

Décapage

Cirage

Etc.

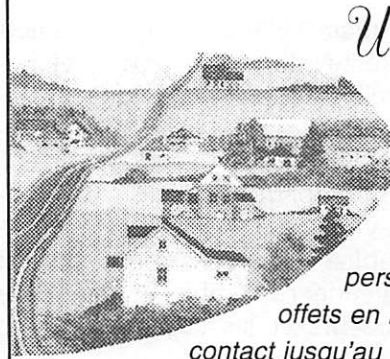
**D. PAQUET inc.**



**ESTIMATION GRATUITE**

358, Chemin St-François, Montmagny, Québec — G0R 3A0  
TÉL.: 418-259-2559 FAX: 259-2342

### Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



*Une équipe dynamique  
et professionnelle à  
l'image et à l'écoute  
des gens d'ici.*

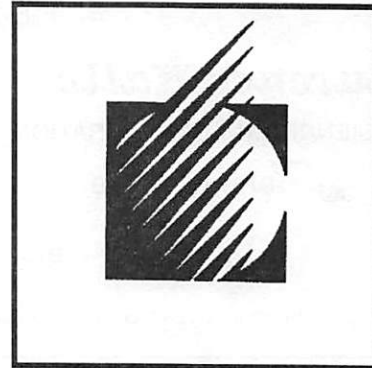
*Des services  
personnalisés entièrement  
offerts en région, de tout premier  
contact jusqu'au règlement d'un sinistre*



Richard Galibois, agent  
259-7405

**ASSURANCE**

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie



**LOUIS-M. GARANT**  
CONSULTANTS INC.

Spécialiste en Marketing

Parainnage d'entreprises

Catalogues électroniques sur Internet ou sur CD

2, rue Boivin, St-François QC G0R 3A0

Tél.: 418 259 2616

**Club motoneige Le petit Canton inc.**

## Toujours plus d'activités malgré la fin de saison qui approche



*Amis motoneigistes, bonjour!*

Voici les activités que le Club Motoneige Le Petit Canton Inc. vous a planifiées pour la fin de la saison 1999.

### **6 mars**

Parade aux flambeaux à partir du relais de Saint-Raphaël; arrivée et feu de joie au relais de Saint-Vallier.

### **7 mars**

Rallye familial au relais St-Vallier.

### **27 mars**

Soirée de clôture avec danse au relais de Saint-Vallier.

### **11 avril**

Déjeuner cognac au relais de Saint-Vallier.

### **Journée Plaisir et Joies d'hiver**

Cette journée d'activités est spécialement dirigée vers les retraités. Des randonnées en motoneige, en

ski de fond et en carriole à chevaux seront organisées tout à fait gratuitement. L'activité aura lieu le 3 mars à compter de 9h au relais Saint-Vallier. Si vous êtes retraités et en bonne forme, vous êtes invités. Tout l'équipement est fourni : motoneiges, skis de fond, carrioles et chevaux. Des repas seront disponibles sur les lieux à compter de 7h30 aux frais des participants. Merci à nos généreux commanditaires: T.Y. Moteurs de St-Raphaël, Centre Multiservices de Montmagny, Spécialistes de Moteurs de Berthier, Boutique Neige et vents de Montmagny et le Club de Sleigh Ride de La Durantaye.

### **Relais de St-Raphaël**

La prochaine fois que vous passerez dans le coin, allez saluer le couple très sympathique qui tiennent le bar du relais de Saint-Raphaël, Geneviève Roy et Daniel Lemieux. Ils font un magnifique travail. Bravo!

### **Accidents dans les sentiers**

Depuis quelques temps, on parle beaucoup dans les divers médias des accidents de motoneige dans les sentiers. Il est évident que la cause de la plupart de ces accidents est la vitesse. Nos machines sont très puissantes et super confortables, nous donnant ainsi une illusion de sécurité.

Tous nos sentiers sont annoncés à une vitesse maximum de 70 km/hre. Soyons également très prudents dans les courbes : ralentissons pour pouvoir garder la droite. Prudence et sobriété sont les principaux éléments d'une randonnée sécuritaire. Nous voulons vous revoir en vie!

Claude Desnoyers, vice-président



Saint-François (B.P. Morigeau)  
Montmagny, Québec  
GOR 2G0  
Tél.: 418-259-7710  
Fax: 418-259-7725

**RESTAURANT**  
**L'ARRÊT**  
**Stop**

Autoroute 20      Sortie 364  
Berthier-sur-Mer/St-François  
259-7704

➤ Menu du jour

➤ Commande à emporter

➤ Pizza

➤ Mini-dépanneur   ➤ Loto-Québec   ➤ Diesel

➤ Salle semi-privée jusqu'à 40 personnes



## On ne se gêne plus pour briser



Nous sommes gâtés par tout l'espace de nos champs pour faire de la motoneige. Nous avons même une piste qui est faite "spécialement" pour les amoureux de ce sport.

Je suis moi-même une amante de la nature et je préconise les sports d'hiver, comme d'été.

Mais, le dimanche 14 février, pendant que nous étions partis, certains se sont faits plaisir à passer dans notre jardin et sur nos framboisiers. Là, encore, ce n'est pas que j'empêche le sport "mais ceux et celles qui en font, vous ne manquez pas d'espace".

Certains ont passé et se sont permis de passer et de casser certaines têtes de nos framboisiers. Je me répète mais je n'ai rien contre ce sport mais contre certaines personnes qui en veulent "plus". Faites donc ce sport dans le respect de ceux qui travaillent et qui veulent garder ce qu'ils ont.

Merci de nous avoir lu!

M. et Mme Camille et Rita Laliberté



**JOACHIM LAFERRIÈRE**  
**ÉLECTRICIEN INC.**  
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3<sup>e</sup> Avenue  
Saint-Raphaël  
G0R 4C0

TÉL.: 418-243-2074  
FAX: 418-243-2157

# Weed Man®

NOUS PRENONS SOIN DE VOTRE PELOUSE

Tél.: 418-259-7700  
1-800-463-4877

256, chemin St-François O., Saint-François, Qc G0R 3A0

Vente et adm.: 418-259-7721  
Fax: 418-259-7725

Québec: 1-800-463-7022  
Ontario et Maritimes: 1-800-463-7050

MEUBLES

# Morigeau

LTÉE

25, rue de L'Étang  
Saint-François, (B.P. Morigeau)  
Cté Montmagny, G0R 2G0





## Chronique pastorale

# Les Églises en plantent

Des deux planches de salut en vue, la première est la foi, c'est-à-dire une réactivation de sa foi en Jésus Christ Sauveur, à qui rien n'est impossible en vertu de sa résurrection. Ce propos faisait partie de la précédente chronique (L'Écho, vol.6 n° 3, p.9 et 10)

La deuxième planche du salut, ce sont les paroissiens paroissiennes même, dans une prise en charge déterminée et significative de leur communauté. À une question posée à Mgr Gaumond s'il allait fermer leur paroisse, l'Évêque a répondu "non", en autant que les paroissiens expriment leur volonté ferme, claire, résolue de la garder vivante, avec toutes les implications que cela comprend. Sinon, il se devrait, la mort dans l'âme, à se résigner à l'extrême. Quelle est donc cette volonté populaire, sinon un intérêt à assumer et à assurer son financement et sa gestion tant temporelle que spirituelle et pastorale, à couvrir tous les âges, le service du culte et des sacrements, ainsi que le gouvernement de la charité et de la justice. Il s'agit donc ici d'un gros mouvement, d'une vague de fond qui vient de la foi et qui s'étale sur le monde pour le changer et le rétablir dans sa beauté et sa bonté primitive.

Déjà, ce mouvement de fond se dessine dans la plupart de nos communautés, il y a de cela plusieurs

preuves et signes. De cette verdure tendre qui pousse timidement, il y a des signes avant-coureurs de cette Église nouvelle, dans notre actualité. Je pense ici, au C.F. qui a subi des mutations importantes. D'un groupe soumis, qui se voyait une fois l'an après la grand' messe, le Conseil de Fabrique est devenu un véritable C.A. avec assemblée régulière (10 fois par année), il a une voix délibérative et exécutive; on s'y partage les dossiers et on devient répondant du fonctionnement matériel de l'institution. Le Conseil de Fabrique s'ouvre maintenant à une direction laïque. De plus, on voit poindre des CPP, des comités de liturgie, des équipes pour l'initiation sacramentelle (Pardon, Eucharistie et Confirmation), comité de pastorale du baptême, et toute une panoplie de services bâtis sur un modèle communautaire et bénévole. Autant de signes d'une Église en voie de responsabilisation. Il y a des personnes (plusieurs) que j'ai connues, dans différentes paroisses qui ont mérité toute mon admiration et mon respect. Selon Vatican II, on ne peut plus être pasteur en SOLO; Être pasteur, c'est être avec son peuple, respecter les cheminements de chacune et de tous. Mais ne pas se résigner à la passivité. Il faut aller toujours plus dans la recherche des bons pâturages, selon le Psaume 22.



## Déficiences intellectuelles

# Semaine québécoise de la déficience intellectuelle

La semaine de la déficience intellectuelle aura lieu du 14 au 30 mars 1999

Des personnes présentant une déficience intellectuelle résident dans votre communauté depuis quelques années. Ces enfants et ces adultes reçoivent des services du Centre de Réadaptation L'Estran.

Dans le cadre de la semaine québécoise de la déficience intellectuelle, nous aimerions vous accueillir à notre nouveau Centre de Jour situé à Berthier-sur-Mer. Il nous fera plaisir de vous présenter quelques personnes qui bénéficient des programmes de réadaptation et du personnel éducateur qui oeuvrent auprès de ces personnes; tout cela dans le but de mieux faire connaître le mandat qui nous est confié. C'est un rendez-vous.

Renée Guégoive, chef de service  
Centre de Réadaptation L'Estran, secteur Montmagny Nord-Ouest.



## Rencontre

**Vendredi 19 mars 1999**  
entre 13h et 15h  
au Centre du Jour de L'Estran  
38, route de St-François  
à Berthier-sur-mer

## SERVICE DE BULLDOZER AIMÉ PROULX



660, rang Milieu  
Saint-Pierre  
Montmagny (Québec)  
Tél.: 418-248-3310

## Les Équipements de Ferme

Jean-Paul Bonneau, prop.

### Vente & Service

918, Boul. St-François O.  
Saint-François, G0R 3A0

Tél.: 418-259-7289



## BOUCHERIE Richard Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest  
Saint-François, G0R 3A0  
Tél.: (418) 259-7783

**SPÉCIAUX EN MAGASIN  
TOUTES LES SEMAINES**



## Cercle des Fermières

# Les Fermières et le mois de la nutrition

Il y aura réunion du Cercle des fermières le mercredi 10 mars à 19 h 45 au local habituel.

Comme mars est le mois de la nutrition, l'invitée sera Madame Agathe Beaumont, diététicienne. Elle nous entretiendra sur l'alimentation et sur la façon de bien se nourrir. L'invitation à cette soirée est lancée aux membres et aux non-membres.

### Travaux du mois

Chaussette pour adulte

### Goûter

Trempeuse et crudité

### Pensée

*«Comprendre, ce n'est pas seulement pardonner mais finalement aimer.»*

## Recette



## Carrés sautés

### Ingrédients

- 2 gros oeufs
- 1 tasse de cassonade
- 1/4 de tasse d'huile végétale
- 1 tasse de farine de blé entier
- 3/4 de c. à thé de poudre à pâte
- 1 1/2 de carottes râpées
- 1/4 de c. à thé de sel
- 3 c. à soupe de beurre
- 1/4 de tasse de crème fouettée
- 1/8 de c. à thé de sel
- 1/2 tasse de cassonade
- 1/2 c. à thé de vanille
- 1/2 tasse de sucre à glacer tamisé

### Préparation

Mélanger les sept premiers ingrédients pour obtenir la même consistance qu'un gâteau. Faire cuire à 180° C (330° F) pendant 30 minutes.

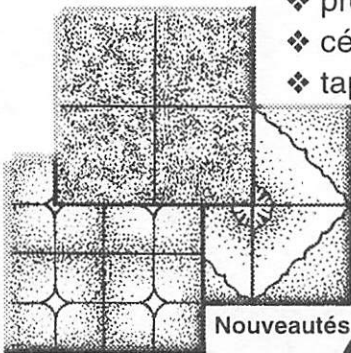
Dans une casserole, incorporer tous les autres ingrédients sauf le sucre à glacer. Amener à ébullition et laisser bouillir pendant une minute.

Ajouter le sucre à glacer et étendre sur le gâteau. Tailler en petits carrés.

## Spécial

### PLANCHERS FLOTTANTS

- ❖ préart,
- ❖ céramique
- ❖ tapis



Nouveautés

*Printemps 99*

## Tapis Montmagny

*De tout pour habiller murs et planchers*

391, boul. Taché Est, Montmagny  
En face de l'école St-Pie-X

**248-7840**

## SALON KARO

4, rue Boivin  
Saint-François  
Montmagny  
G0R 3A0



*Carole Guillemette, prop.*

**259-7117**



## Communiqué Nouvelle réglementation à la Caisse populaire

La direction et le personnel de La Caisse Populaire de St-François de Montmagny désire par la présent informer l'ensemble de ses sociétaires qu'à compter du 17 décembre 1999, il sera interdit de fumer dans tous les locaux de la Caisse.

La mise en vigueur de la loi 444 effective à la date précitée nous oblige à procéder de la sorte.

Des amendes substantielles seront éventuellement édictées et devront être imposées à tout contrevenant.

Dans le but de respecter la loi ainsi que nos sociétaires non fumeurs, nous n'avons d'autre alternative que de nous conformer à ces nouvelles règles du jeu.



## Dîner de L'Âge d'or

Dîner au Club de L'Âge d'or le mercredi 10 mars à midi au local du club.

S.-V.-P. réservez aux numéros de téléphone suivants: 259-7949 ou 259-7672

Coût 6,00\$

Bienvenue à nos membres et amis.



### P.P.R. ENR.

Pour tous les travaux de réparation et de rénovation

Plâtrage

Peinture int. et ext.

Résidentiels

Yvon Rémillard

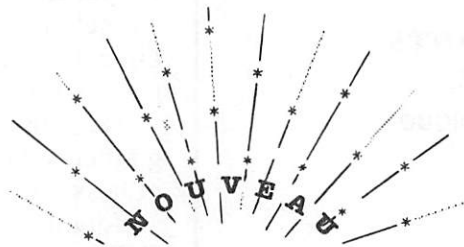
1, rue Boivin  
Saint-François

Tél: (418) 259-2415

## DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

OLCO



Location de jeux  
compatibles

Play Station

À découvrir!

Un coin épices de marque Chien d'or

À découvrir!

Un coin santé beauté

À découvrir!

Un coin cadeaux constamment renouvelé

### Nos heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 6h30 à 22h  
Vendredi: 6h30 à 23h  
Samedi: 7h30 à 23h  
Dimanche: 8h à 22h

333, CHEMIN ST-FRANÇOIS (QUÉBEC) G0R 3A0

259-7151



## Cupidon a tiré ses flèches à La Francolière

Bonjour à tous

Dans le but de fêter la fête de la St-Valentin le conseil des élèves et moi avons préparé et décoré l'école. Nous avons découpé de petits cupidons que nous

avons accrochés au plafond du vestiaire. Nous avons également des banderoles sur les babillards.



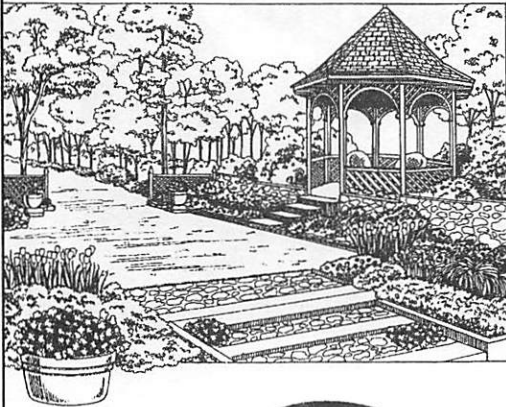
Bref, notre école était prête pour passer cette occasion. Pour l'activité, chaque élève devait piger un nom et lui écrire un message.

De plus, pour améliorer le silence au vestiaire, nous avons construit un "thermomètre du silence". Plus les élèves sont silencieux plus le mercure monte. À la fin de la semaine, un responsable ira mettre notre résultat. C'est pour motiver les élèves.

Bonjour à la prochaine!

Gabriel Gourgues, président.

**VOUS Y RÊVEZ DÉJÀ  
DEPUIS QUELQUES ÉTÉS**



La Ferme horticole Lajoie vous aide à passer du rêve à la réalité en débutant dès cet automne votre plan d'aménagement. Appelez Jean-François.

*ferme horticole lajoie inc*

Tél.: 884-3124

327, rue Principale  
Saint-Valier (Québec) G0R 4J0

**Pierre Garant**  
Tél.: 418-259-2655  
Fax: 418-259-2158



**WEED MAN**  
708, ST-FRANÇOIS O., c.p. 98  
Saint-François, Québec  
Canada G0R 3A0



*Pour la décoration  
de votre résidence ou votre commerce,  
contactez notre conseillère en décoration*

*Louise  
Ouellet*

**SURVEILLEZ NOS VENTES PRINTANNIÈRES**

**SICO**

À NOS 3 SUCCURSALES



SAINT-FRANÇOIS . . . . . 259-7715  
BERTHIER-SUR-MER . . 259-7718  
LA DURANTAYE . . . . . 884-2802



# Si le **bogue de l'an 2000** vous préoccupe...



« Ensemble, on peut battre le bogue »

Personne n'a toutes les réponses.  
**Mais nous sommes là pour vous aider.**

#### **Votre ordinateur**

À l'arrivée de l'an 2000, il se peut que votre ordinateur soit confus et interprète les deux derniers zéros de l'an 2000 comme correspondant à l'année 1900. En général, c'est ce qu'on appelle le bogue du millénaire. Plusieurs autres systèmes électroniques pourraient aussi être affligés de ce bogue, mais c'est votre ordinateur qui est le plus vulnérable. Le matériel, les logiciels, les systèmes informatiques, les données, les modems, les imprimantes, les lecteurs optiques – tous pourraient être affectés. Nous pouvons vous donner des renseignements qui vous aideront à vérifier si votre ordinateur aura des difficultés en l'an 2000. Nous pouvons aussi vous aider à découvrir quels produits et fournisseurs ne sont pas à risque.

#### **Les services bancaires**

Les banques canadiennes, les institutions de dépôt et les services comme VISA, MasterCard et l'Association Interac sont prêts à affronter le bogue et prévoient de mettre sur pied des systèmes de secours et des plans d'urgence pour parer à toute éventualité. Si vous avez des questions à cet égard, communiquez avec votre institution financière.

#### **Vos appareils ménagers**

Vos appareils ménagers ne devraient pas être affectés. Le bogue ne s'attaquera qu'à ceux dont le fonctionnement dépend d'une date. Si vous pouvez débrancher votre appareil ménager et le brancher à nouveau sans être obligé de faire un rajustement, vous n'aurez sûrement aucun problème. Cependant, les minuteurs pourraient

être défectueux sur certains magnétoscopes, télécopieurs, systèmes d'alarme, thermostats, répondeurs téléphoniques et caméras numériques et vidéo. Nous pouvons vous aider à obtenir des renseignements des fournisseurs et des fabricants de ces appareils.

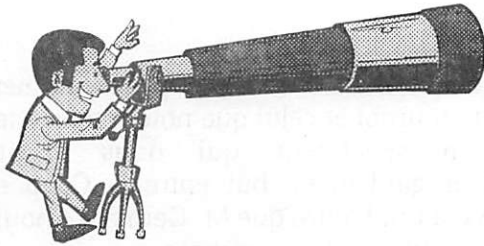
#### **Votre voiture**

Selon les fabricants, il est peu probable que le bogue cause des problèmes aux voitures. Nous pouvons cependant vous transmettre ce que les principaux constructeurs d'automobiles ont à dire à propos du bogue.

N'attendez pas d'avoir un problème pour vous renseigner sur le bogue de l'an 2000. Faites-le dès maintenant! **Vous recevrez bientôt par la poste le guide intitulé Vérification à domicile du bogue du millénaire.** Pour de plus amples renseignements, composez le

**1 800 270-8220**  
**téléimprimeur : 1 800 465-7735**  
ou visitez notre site Web à l'adresse  
**www.canada.gc.ca**

**Canada**



Fenêtres Montmagny inc.

C.P. 160, St-François, Montmagny (Québec) G0R 3A0

Bur.: (418) 259-7763

Qué.: (418) 692-0659

Fax: (418) 259-7236

Mtl: (514) 848-7174

Internet: <http://www.polarwd.com>

**AUTOPRO.**  
**CARROSSERIE**

**GARANTIE NATIONALE**  
tant que vous êtes  
propriétaire  
de votre véhicule

- ➔ Service de «Frame master»
- ➔ Voitures de courtoisie
- ➔ Installation de pare-brise
- ➔ Estimation gratuite

*Votre véhicule est votre fierté  
Votre satisfaction est la nôtre!*

**GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS**

174, 4<sup>e</sup> Rue, Montmagny

Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072

Fax: 418-248-7071

**PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE**

## Programme micro-entreprises

Le programme micro-entreprises soutient l'essor des plus petites entreprises innovatrices en répondant à tous leurs besoins. Le programme fournit des services de soutien en gestion et du financement à terme jusqu'à concurrence de 50,000\$ pour les entreprises établies et de 25,000\$ pour les nouvelles entreprises. Afin de soutenir la croissance des entreprises au cours des premières années critiques, le programme prévoit un suivi et un soutien en gestion pendant deux ans. Ces renseignements proviennent de

*L'Annuaire des Subventions au Québec* contenant près de 900 programmes de subventions, d'aides, et de financements et est en vente au prix de 25,50\$ pour toute information 1-800-301-8093

**MARTIN SIMARD  
TRANSPORT INC.**

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

**275, Chemin St-François Ouest  
Saint-François, Qc G0R 3A0**

Tél.: 418-259-7789

Ligne directe: 1-800-463-8744



*La Maison Funéraire Laurent Normand inc.*  
**Pierre Normand, prés. Jean Normand**  
**T.D.L. T.D.L.**

116, ave Ste-Julie, Montmagny (Québec) G5V 2M1

Tél.: 418-248-0545

## Tournoi de hockey



# La tradition se poursuit

Il était de retour le 5 et 6 février. C'est la tradition qui s'est poursuivie avec la cinquième édition. Avec cinq équipes en liste. La température idéale avec un -5°. Des gars en pleine forme, que demander de plus.

Un tournoi de hockey où le pointage était très serré et un seul point faisait la différence dans la plupart des parties, ce qui rendait le spectacle plus existant.

La première demi du tournoi soit le vendredi soir était agrémentée d'un chansonnier qui a su plaire au nombreux hockeyeurs qui voulaient se divertir. Avant de reprendre le sentier le samedi midi (pas été facile pour certains...) qui conduirait une des cinq équipes à la victoire ultime.

Samedi, ce fut le dénouement de ce tournoi! Bravo! Félicitations à tous les participants.

### L'équipe gagnante

Éric Laflamme  
Giany Laflamme  
Dave Minville  
Éric Tanguay  
Guy Tremblay  
Carl Bernard  
Félix Paré  
Vincent Gourgues  
Christian Rémillard  
6 victoires, aucune défaite

### L'équipe finaliste

Nicolas Morin  
Guylain Simard  
Jean Martineau  
Dave Martineau  
Michel Savoie  
Jean Coulombe  
Éric Rémillard  
Yves Allaire  
Mathieu Raby  
Jean-Philippe Garant  
3 vic., 2 nulles, 1 défaite

## GARAGE PATRICE SAMSON enr.



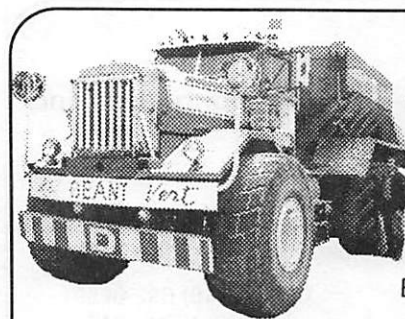
- Mécanique générale
- Entretien de chariots élévateurs
- Entretien de camions

140, Principale Saint-Pierre Tél.: (418) 248-4646

Nous avons recueilli beaucoup de commentaires au sujet du tournoi et celui que nous avons retenu est celui d'un spectateur qui nous disait que «le meilleur gardien de but entre la Coop et le 4 chemin n'était nul autre que M. Germain Chouinard».

Merci à tous et à l'an prochain.

Mario Marcoux



**90226069**  
**QUÉBEC INC.**  
*Transport général*

MARCEL GUIMONT, PROP.

Épandage de pierres à  
chaux agricoles

60, rue Paradis  
Saint-Raphaël, Bellechasse G0R 4C0

**418-243-3408**

## Les Encans Boulet INC.



### Alfred Boulet

### Terre à vendre

Plusieurs avec d'excellents bâtiments  
et terre à bois.

Notre équipe met un accent spécial  
sur la préparation du troupeau et  
de la machinerie.

Contactez-nous pour une évaluation.



**Acheteur de troupeau**  
avec ou sans fond de terre

Saint-François, Montmagny  
Tél.: **418-259-7086** Fax: **418-259-2610**





## Cyber Cat inc.

Les spécialistes en catalogues électroniques sur Internet

[www.cybercat.qc.ca](http://www.cybercat.qc.ca)

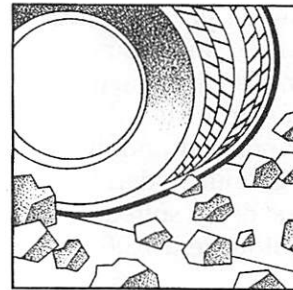
téléphone: (418) 259-2616

### Défi de la Rivière-du-Sud

## Chambres à air recherchées

Je suis à la recherche de chambre à air, de tracteur ou de charrette usagée pour la course de radeau qui aura lieu l'été prochain. Les chambres à air seront réparées et mises à la disposition des équipes participantes. Pour me rejoindre 259-2454 après 17h30.

Mario Marcoux



## Les Assurances Fontaine Lemay & Ass. inc. (J.P. Bolduc inc.)

542, boul. Saint-François Ouest, Saint-François G0R 3A0

☎ (418) 259-7781

### ASSURANCE DE DOMMAGES



Lucie Bolduc  
C. d'A. Ass.



Judith Rémillard  
C. d'A. Ass.



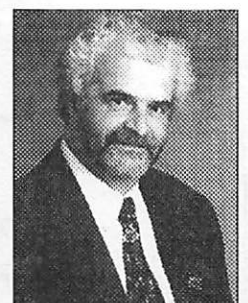
Denise Prévost  
secrétaire

*Nous sommes  
heureux  
d'accueillir  
Judith au sein  
de notre équipe*

### ASSURANCE DE PERSONNES



Francis Fontaine, avc  
Armagh



Réal Fontaine, avc  
Représentant en  
épargnes collectives  
Cap-Saint-Ignace

*AF L* : Un choix de confiance  
SERVICES FINANCIERS

## Sous-sol des Loisirs

### L'animation à son meilleur

Depuis le début de janvier le jeu de nintendo fonctionne, plusieurs jeunes viennent y jouer pour un montant forfaitaire.

#### Les jeux disponibles

Golden eye 007

Hockey nhl 99

Course gt 64

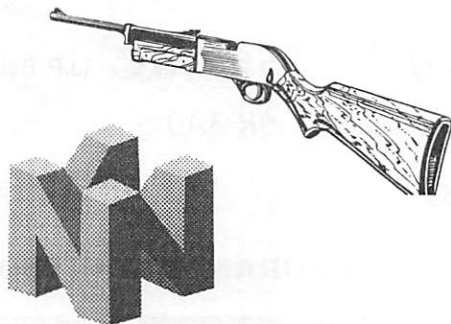
Lutte wf

Nous sommes à recherche d'une télévision couleur 20 pouce (usagée)

#### Tir à la carabine de précision sur cible

À tous les mardis soirs, tous les jeunes qui veulent venir faire du tir à la carabine (plomb parachute) peuvent le faire pour un forfait de 12 plombs pour 0,50, sous la surveillance d'un adulte responsable soit M. Éric Laflamme. Le tout se déroule d'une façon sécuritaire. Le gagnant de la soirée se mérite 5,00 plus le score à battre qui lui fera 7,00.

Mario Marcoux



### Ferme Porasseny inc. & Saint-François Montmagny

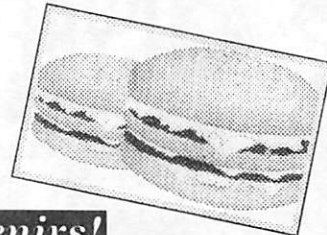
Éleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)  
Landrace, Yorkshire, Duroc Suivie par le PEG, PVSP.

Membre du groupe PorcBeq inc.  
(compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319

Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333

En attendant le retour de l'été,  
voici quelques  
diapositives  
de la dernière  
saison.



Quels souvenirs!

### CASSE-CROÛTE CHEZ MIKE

570, Chemin St-François Ouest  
Saint-François

259-2447

# ROY

PRODUITS MÉTALLIQUES ROY  
inc.

52, boul. Morigeau  
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN  
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

## Bogue de l'an 2000

# Ou comment vous programmer à vider vos poches

Par Gary Gendron

Le fameux Bogue de l'an 2000 est la voie la plus facile pour les commerçants en informatique de vous programmer, ou convaincre, à vider votre porte-monnaie. Si, pour les entreprises, il est nécessaire que de s'assurer que ses ordinateurs, son serveur, ses archives, ses programmes, son système de comptabilité, etc., soient vérifiés, vous n'avez peut-être même pas à vous inquiéter.

Ce sont nos oreilles qui n'en n'ont pas cru leurs yeux (hé oui!) avec toutes ces rumeurs sur l'étendue des dégâts du Bogue de l'an 2000. Des ascenseurs qui ne fonctionneront plus, en passant par les coussins gonflables, les cafetières, jusqu'aux véhicules qui refuseront de démarrer. À prendre en compte toutes ces rumeurs, les propriétaires de Cadillac ont intérêt à ne pas prendre le volant au cours de la terrible nuit du 31 décembre 1999; avec tous les boutons et l'ordinateur de bord qui vous rappelle «Apply break to shift» quand vous démarrez, leur voiture risque bien d'exploser.

Oui, il y a bien un problème. Oui, il est sérieux. Mais pour votre ordinateur personnel, ce n'est peut-être pas bien grave. Et c'est vous que les petits détaillants informatiques vont viser, et inquiéter, souvent sans raison durant les prochains mois. Car eux aussi veulent récupérer un peu des retombées du Bogue.

Mise en situation. J'ai un ordinateur. J'ai quelques logiciels comme Microsoft Windows 95, Microsoft Office, Paint Shop Pro, Winzip et quelques jeux. Qu'est-ce qui pourrait bien m'arriver avec le Bogue de l'an 2000 ?

Prenons un exemple. Dans Microsoft Excel, vous avez créé une fonction de calcul pour connaître le montant des intérêts sur un prêt qui se termine en 2004. Cette feuille de calcul prend en compte la date du début, les jours, les mois, les années qui séparent le premier paiement et le dernier.

En fait, la feuille de calcul ne possède pas son propre calendrier intégré au fichier sauvegardé sur disque. Elle utilise la date indiquée par le système d'exploitation qui lui tient ses renseignements de l'horloge intégrée à l'ordinateur (*Real Time Clock*). Cette horloge n'indique les années qu'avec deux chiffres (01-03-99). Mais alors, comment l'ordinateur sait-il que nous sommes en 1900 (1999) ? Et bien, parce que indépendante de la *Real Time Clock*, existe une information sur le siècle située dans le CMOS-RAM. Le problème est celui-ci: cette information de

siècle n'est pas prise en compte par l'horloge interne de l'ordinateur. Elle doit être ajustée de l'extérieur. La donnée sur le siècle peut être fournie de trois manières. 1. Par le BIOS. 2. Par un programme qui surveille ce changement de date (de 99 à 00). 3. Par une mise à jour manuelle.

En théorie le BIOS se chargera de régler ce changement de 19\*\* à 20\*\*. Mais si votre BIOS est trop âgé, il ne pourra pas le faire. Il faut donc maintenant savoir si le BIOS de votre ordinateur est en mesure de s'occuper de ce changement de 19\*\* à 20\*\* lorsqu'il lira \*\*00 au lieu de \*\*99. Vous pouvez simuler manuellement ce passage de 99 à 00, si vous en avez la patience. Ou, comme moi, vous pouvez vous en remettre à de petits logiciels créés pour simuler le changement de date afin de vérifier la capacité du BIOS à prendre en charge la nouvelle information. Le logiciel que je vous recommande est Norton 2000 BIOS Test/Fix que vous trouverez à cette adresse : [www.symantec.com/sabu/n2000r/index.html](http://www.symantec.com/sabu/n2000r/index.html). Il est gratuit.

Si vous ne possédez pas une connexion internet, apportez-moi une disquette vierge et je vous le copierai. Après les tests nécessaires, Norton 2000 BIOS Test/Fix vous indique si votre BIOS peut s'occuper tout seul de reconnaître les nouveaux paramètres 00. Le cas contraire, il vous offre la possibilité d'installer un petit programme qui demeure en mémoire (TSR) et qui interviendra pour corriger la situation. Il pourrait arriver que Norton 2000 BIOS Test/Fix vous informe que vous devez remplacer votre BIOS. Alors ne paniquez pas. Vous pouvez toujours régulariser la situation en effectuant manuellement une configuration de votre BIOS. La procédure vous sera expliquée en septembre, dans notre édition Spécial An 2000. Vous avez également la possibilité de remplacer ce fameux BIOS. Voici deux adresses qui vous seront utiles :

<http://www.unicore.com/> et

<http://www.winfiles.com/drivers/bios.html>.

Je tiens à rappeler aux gens de Saint-François qui ont des données généalogiques et historiques sur leur ordinateur de s'informer auprès du fabricant du logiciel de base de données pour d'éventuelles corrections ou de nouvelles versions.

## Communiqué

# Un trop-perçu en hausse de 24% à la Société Coopérative Agricole de la Rivière-du-sud

C'est dans un esprit de fierté que le 11 février dernier avait lieu l'assemblée annuelle de la Société Coopérative Agricole de la Rivière-du-sud. La soixantaine de membres présents, lors de l'événement ont pu constater la bonne santé financière et la vitalité de leur organisation. Comme le mentionnait le Président, Monsieur Arthur Lacroix, les performances financières qu'a connues la S.C.A. de la Rivière-du-Sud, est d'autant plus méritoire, lorsque l'on situe la réussite de cette entreprise coopérative dans un contexte difficile de vives compétitions, de rationalisations et de fermetures, par de grandes entreprises privées, de plusieurs places d'affaire au Québec.

Cette entreprise coopérative a affiché, à la fin du dernier exercice financier, un chiffre d'affaire de 5,5 millions de dollars. Du côté des résultats financiers, c'est un trop-perçu d'exercice de 190,159 \$ en augmentation de 24,1 % sur la dernière année, qui fut présenté aux membres présents. Comme le mentionnait le directeur général, monsieur Réjean Prince, cette performance est principalement attribuable à une réduction des dépenses et par une augmentation de la ristourne reçue par sa fédération, la Coopérative fédérée de Québec. Détenant un excellent fond de roulement et un niveau d'endettement très bas, ce qui entraîne par conséquent un avoir de 67,5% de l'actif total, la S.C.A. de la Rivière-du-Sud est une entreprise très bien capitalisée, la rendant peu vulnérable à la fluctuation des marchés financiers.

Au niveau des ristournes, les 246 membres agricoles et auxiliaires se partageront un montant d'environ 55,000 \$, fruit de leur confiance et de leur fidélité envers leur organisation. En pourcentage, les membres de la S.C.A. de la Rivière-du-Sud se verront retourner, selon la catégorie de biens achetés, jusqu'à 2,25 % de leur achat respectif.

La Société Coopérative Agricole de la Rivière-du-Sud, qui a son siège social à Saint-François de Montmagny, a un actif de 2,976,898 dollars. En plus d'approvisionner ses membres et clients en produits d'alimentation animal, via sa meunerie à Saint-François,

elle possède trois quincailleries qui sont localisées à La Durantaye et Berthier-sur-Mer. Ces dernières, possèdent, en plus d'une vaste gamme de produits de quincaillerie générale, un secteur très développé en matériaux de construction. Notons de plus que le secteur quincaillerie possède depuis quelques mois un service de décoration intérieure.

Étant très soucieuse de l'environnement, la S.C.A. de la Rivière-du-Sud s'est engagée, par le passé, à manipuler et à entreposer de façon sécuritaire tous les pesticides qu'elle transige. Par sa conformité aux normes d'entreposage des pesticides dictées par l'institut de protection des cultures, la S.C.A. de la Rivière-du-Sud détient un protocole d'urgence afin de prévenir ou de limiter tout déversement de produits toxiques dans la nature.

Toujours au niveau de l'environnement, sa toute dernière implication au niveau de la production des PAEF (plan agroenvironnemental de fertilisation) permet aux membres de la S.C.A. de la Rivière-du-Sud d'avoir accès à des services conseils professionnels en ce qui a trait à l'application d'engrais organiques et minéraux sur les entreprises agricoles de la région.

Du côté des productions végétales, afin d'offrir à ses membres un service d'agriculture de précision, la S.C.A. de la Rivière-du-Sud a fait l'acquisition, en partenariat avec d'autres intervenants, d'un système GPS de positionnement par satellite. Dès le printemps 1999, elle sera en mesure de cartographier les sols en fonction de la richesse des divers minéraux. Par la suite, elle pourra effectuer l'application de chaux et d'engrais minéraux de façon variable dans les champs de ses membres.

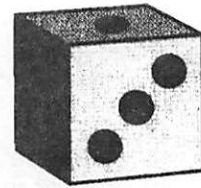
La Société Coopérative Agricole de la Rivière-du-Sud remercie tous ses membres et clients pour la confiance qu'ils lui ont portée au cours de la dernière année.

**Réjean Prince, agronome**  
Directeur général

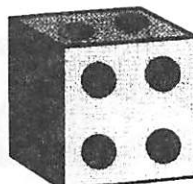
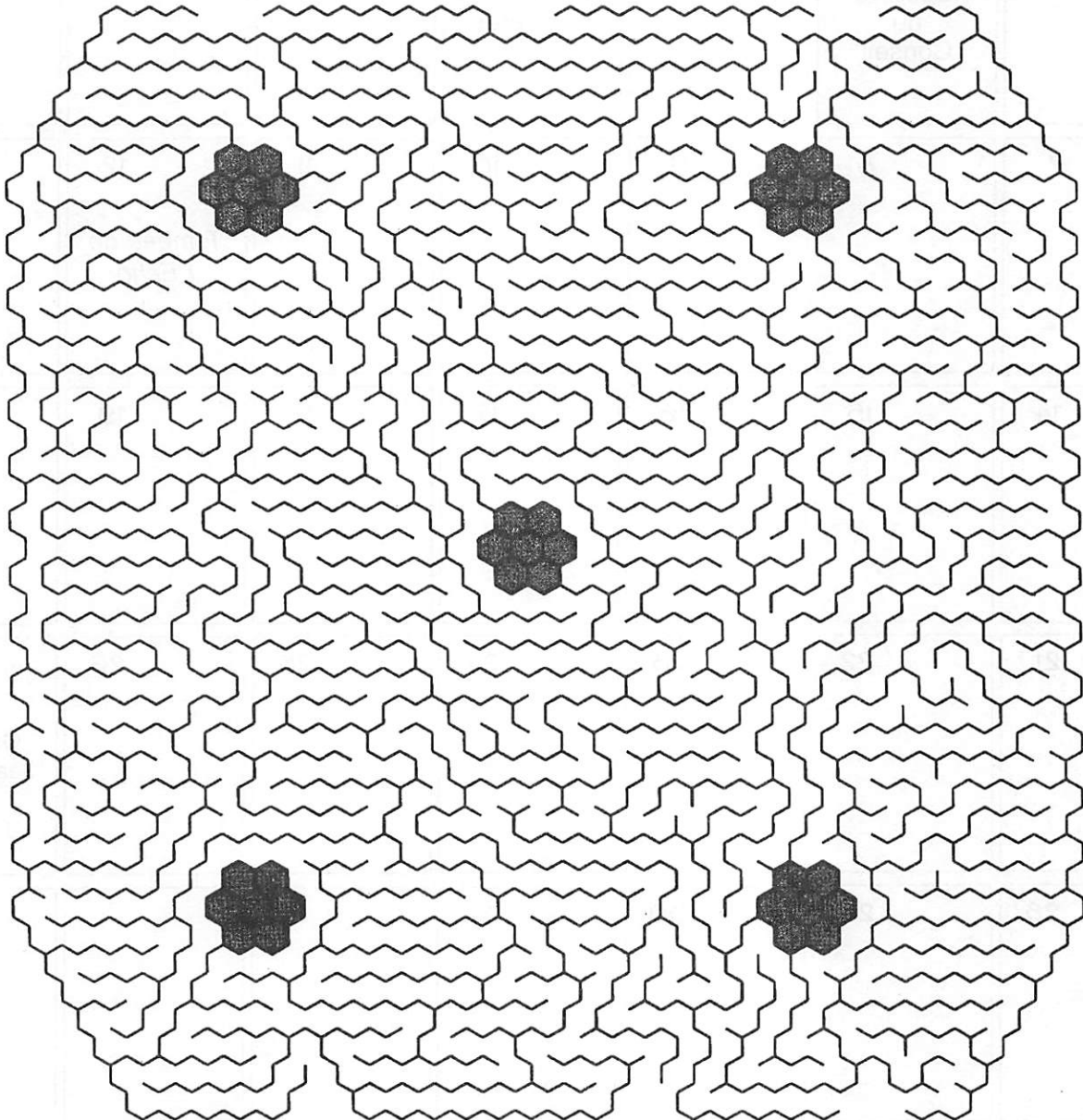




### DÉFI LABYRINTHE



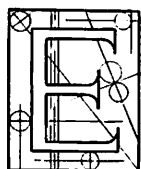
Relie les dés en passant par le labyrinthe.





# AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 Séance régulière du Conseil	2	3 Réunion des Fermières	4	5	6
7	8	9	10	11	12 <i>Tombée de L'Écho</i>	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27 Orchestre Jean Bisson
28	29	30	31			



publicitaire  
**SPACE**

**en construction**

**Disponible maintenant**

**Annonces  
Réservez-le**

Réjean Cloutier: 259-2567



PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITÉ ST-FRANÇOIS DE LA RIVIÈRE-DU-SUD  
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de St-François de la Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 01 février 1999, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Yves Laflamme, Norbert Morin, madame Mariette Pelletier, Auguste Boulet et Réjean Cloutier, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,  
APPUYÉ par Auguste Boulet,  
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 07 décembre 1998, celui de la séance spéciale du lundi 14 décembre 1998 ainsi que celui de la séance régulière du lundi 11 janvier 1999 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Norbert Morin,  
APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme,  
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 07 décembre 1998, celui de la séance spéciale du lundi 14 décembre 1998 ainsi que celui de la séance régulière du lundi 11 janvier 1999 soient acceptés tels que déposés.

IL EST PROPOSÉ par madame Mariette Pelletier,  
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,  
ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes

suivants:

**COMPTES A PAYER**

Québectel	
service bureau .....	.291,14\$
garage .....	.86,40\$ .....
	.377,54
Hydro-Québec, éclairage public décembre 1998 .....	.545,56
Remb. activités loisirs .....	.157,00
Les Loisirs St-François Montmagny, contribution municipale .....	.10 000,00

Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 47km à .24	11,28
Ministre des Finances, inscription registre des propriétaires et exploitants de véhicules lourds	100,00
Raymond Campagna, remb. taxes 1998 diminution évaluation	46,33
Société Canadienne des Postes, achat 1000 timbres	529,12
Société Canadienne des Postes, envoi journal l'Echo	71,64
Ministre Revenu Québec, remise de janvier	4 686,91
Ministre Revenu National, remise de janvier	3 245,12
CARRA, remise de janvier	265,74
Régie Inter. Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges janvier	865,04
Richard Leblanc, enlèvement vidanges janvier	2 189,81
La Fabrique, loyer Bibliothèque février 1999	166,67
Québecel, cellulaire pompier	14,90
Bureautique Côte Sud, papier photocopieur, classeur extensible, étiquettes, relier, ruban imprimante, disquettes, cassette informatique, ruban calculatrice, stylo, etc...	405,22
Laboratoire de l'Environnement, analyse échantillons d'eau	18,63
Soc. Québécoise Assainissement des Eaux, études	98,27
L'Echo St-François, contribution publicitaire nov.-déc.	575,00
Journal l'Oie Blanche, avis public	202,91
Les Produits Ind. J-P. Côté, chlore	275,25
Noram Experts-Conseils, estimation coût réfection Ch. St-François Est	687,85
ABA Construction, ajuster porte et coupe-froid caserne incendie	120,78
Les Entreprises C. Mercier, réparation lumières de rue	325,52
Philiass Blais & Fils, 15 voyages neige	301,95
Martin Simard Transport, 70 voyages neige	1 369,28
Desroches, 13350.2 litres diésel à .2120	6307,53
594 litres huile à chauffage garage à .195	133,24
872.8 litres huile à chauffage M. Par. à .195	195,77
	6 636,54
Propane GRG inc., propane commercial caserne incendie	521,06
Raynald Fiset, remboursement achat sacs pour aspirateur	22,98
Pétrole Montmagny, graisse entretien général	76,47
TY Moteurs, pièce souffleur (Centre des Loisirs)	16,56
Martin Mercier, bélier mécanique (sillons) 43hrs à 69.90 + transport 100\$	3 802,38
Dépanneur Ultra, essuie-tout (garage)	6,90



Advance Construction Equipment, pièce pelle rétrocaveuse	6,55
Bossé et Frère, hose camion Mack et pièce entretien général	339,11
Garage A. Chamberland & Fils, remorquer camion Mack route Rivard	138,03
Unicoop, pièce camion Mack	24,38
Macpek, pièces équipement	46,24
Atelier de Pneus Montmagny, pièce camion Mack	112,64
Transdiff, pièce souffleur (différentiel)	2 294,75
Industries Tanguay, pièces souffleur (indicateur et émetteur pression d'huile)	127,93
Les Automobiles Chabot, pièces	
Camion Ford	127,82
Souffleur	460,10
Camion Mack	13,36
Les Publications du Québec, mise à jour 1998 manuel de normalisatoïn de la comptabilité	22,50
MRC de Montmagny, étiquettes rôle d'évaluation	7,76
The Fastener Centre, pièces équipement	444,91
Novicom 2000 inc.,	
1 batterie ordinateur central	110,42
1 batterie radio service incendie	103,52
Les Extincteurs Montmagny, recharger extincteurs M. Paroisse et Loisirs	232,35
Mines Seleine, gros sel en vrac	928,27
Plamondon Camquip ltée, pièce camion Mack	207,96
T-Tracto, pièce niveleuse	90,31
Denis Roger ltée, chaîne à glace niveleuse	304,82
Prolab-Bio inc., graisse machinerie	236,31
Praxair, électrode acier doux	62,75
Jocelyne Noël, entretien bureau janvier 99	50,00
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers	
Garage	789,83
Assainissement des eaux	128,28
Caserne incendie	174,93
Pièce d'Auto GGM inc., matérie divers équipement	852,30
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes	84,82
Hydro-Québec, électricité	
Bi-énergie M. Paroisse	49,65
M. Paroisse	1374,88
Assainissement des eaux	1 012,45
	2 436,98

Mario Bilodeau, notaire, honoraires professionnels contrats servitudes ass. eaux	.9 346,90
Les Commerçants de la Chaudière, transport Dicom	.....17,37
Gaston Garant, remb. frais déplacement janvier 400 km, remb. facture	.....113,50
Assurance Vie Desjardins-Laurentienne, ass. collective février 1999	.....841,19
<b>TOTAL:</b>	<b>.....60 065,40\$</b>

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier, de la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud, certifie que la Municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

## **POINTS MUNICIPAUX**

**RÈGLEMENT POUR DÉCRÈTER LES TAUX ET L'IMPOSITION DES TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES ET SPÉCIALES AINSI QUE LES TARIFS DE COMPENSATION DES DIVERS SERVICES MUNICIPAUX POUR LES FINS DU FINANCEMENT DU BUDGET 1999**

Compte tenu de l'envergure de ce règlement, il ne sera pas publié dans le journal l'Echo. Toute personne qui désire en prendre connaissance pourra le consulter au bureau municipal, aux heures régulières d'ouverture.

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 170-1999 MODIFIANT L'ARTICLE DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 111-1990**

A la séance du 11 janvier dernier, le Conseil municipal a adopté lors d'une assemblée de consultation par résolution, la deuxième présentation du projet de règlement No 3-1998. Ce projet de règlement a pour objet de modifier l'article 4.6.5.5 du règlement de zonage pour autoriser une gestion liquide de fumiers pour un établissement de production animale laitière et ou bovine existant et d'agrandir la zone Rb-20 à même la zone Ib-6 (une bande de 60 mètres à l'ouest du chemin Morigeau).

## **RÈGLEMENT NO 170-1999**

ATTENDU QUE le Conseil municipal juge opportun de modifier son règlement de zonage pour ajuster les dispositions concernant les usages agricoles;

ATTENDU QUE le Conseil municipal juge opportun de modifier son règlement de zonage pour agrandir la zone résidentielle Rb-20;

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil de la municipalité peut modifier son règlement de zonage de sa propre initiative.

EN CONSEQUENCE,

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,

APPUYE par monsieur Auguste Boulet,  
ET RESOLU UNANIMEMENT QU'il soit statué et ordonné par règlement du  
Conseil de la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud, et il est par le présent  
règlement statué et ordonné, sujet à toutes approbations requises par la Loi, ce qui suit:

**Article 1** — Le règlement de zonage portant le numéro 111-1990 est modifié  
à son article 4.3 au plan de zonage à l'échelle 1:2500 portant l'identification «MORIGEAU»  
de la façon suivante:

1.1 en agrandissant la zone Rb-20 à même la zone Ib-6, sur une longueur de  
225 mètres et une profondeur de 60 mètres. Le tout tel que montré à l'annexe A-1 faisant  
partie intégrante du présent règlement.

**Article 2** — Le règlement de zonage portant le numéro 111-1990 est modifié  
à son article 4.6.5.5 en ajoutant suite au premier paragraphe ce qui suit:

Nonobstant les dispositions du paragraphe précédant, une exploitation laitière  
et/ou un élevage de bovins peut avoir une régie liquide des ses fumiers, aux conditions suiv-  
antes:

- a) l'exploitation est existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement;
- b) le site d'entreposage des fumiers est non-conforme et/ou inexistant;
- c) les normes d'implantations sont conformes au présent règlement.

**Article 3** — Le présent règlement entrera en vigueur conformément aux dispo-  
sitions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

## **ADOPTION DES (7) RÈGLEMENTS APPLICABLES PAR LA SÛRETE DU QUÉBEC CONCERNANT:**

- Stationnement
- La sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics
- Les animaux
- Utilisation extérieure de l'eau
- Système d'alarme
- Colportage
- Les nuisances

Veillez noter que, compte tenu du volume de l'ensemble de ces règlements, nous ferons  
paraître chacun desdits règlements dans le journal l'Echo, à raison d'un par mois. Voici le  
premier règlement relatif au stationnement.

## **RÈGLEMENT NO 171-1999 RELATIF AU STATIONNEMENT**

ATTENDU QUE l'article 565 du Code municipal du Québec accorde aux municipalités locales le pouvoir d'adopter des règlements relatifs au stationnement ;

ATTENDU QUE avis de motion a été régulièrement donné le 7 décembre 1998.

EN CONSEQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier  
APPUYÉ par madame Mariette Pelletier  
ET RÉSOLU QUE le présent règlement soit adopté.

**Article 1** — Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.  
Les annexes jointes au présent règlement en font partie intégrante.

**Article 2** — La municipalité autorise la personne responsable de l'entretien d'un chemin public à installer une signalisation ou des parcomètres indiquant des zones d'arrêt et de stationnement,

Responsable

**Article 3** — Le propriétaire dont le nom est inscrit dans le registre de la Société de l'assurance automobile du Québec peut être déclaré coupable d'une infraction relative au stationnement en vertu de ce règlement.

Endroit interdit

**Article 4** — Il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur un chemin public aux endroits où une signalisation ou des parcomètres indiquent une telle interdiction. Ces endroits sont et seront spécifiés par résolution.

Période permise

**Article 5** — Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule au-delà de la période autorisée par une signalisation ou un parcomètre. Ces endroits sont et seront spécifiés par résolution.

Hiver

**Article 6** — Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23 h 00 et 07 h 00 du 1 novembre au 15 avril inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

#### **POUVOIRS CONSENTIS AUX AGENTS DE LA PAIX**

Déplacement

**Article 7** — Dans le cadre des fonctions qu'il exerce en vertu du présent règlement, un agent de la paix peut déplacer ou faire déplacer un véhicule stationné aux frais de son propriétaire en cas d'enlèvement de la neige ou dans les cas d'urgence suivant :

- Le véhicule gêne la circulation au point de comporter un risque pour la sécurité publique;
- Le véhicule gêne le travail des pompiers, des policiers ou de tout autre fonctionnaire lors d'un événement mettant en cause la sécurité du public.

## DISPOSITION PÉNALE

### Amendes

**Article 8** — Quiconque contrevient aux articles de ce règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais d'une amende de 30\$.

### Entrée en vigueur

**Article 9** — Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

## PARC MORIGEAU

Le comité d'embellissement de St-François a rencontré une architecte-paysagiste pour l'aménagement futur du parc à Morigeau. Cette dernière présente une offre de services professionnels relativement à la préparation d'une esquisse d'aménagement et de plans de réalisation. Le secrétaire-trésorier remet aux élus une copie de ladite offre de services.

Le Conseil a pris connaissance de l'offre de services de madame Prud'homme. Elle sera rencontrée à nouveau et une proposition va lui être faite. Si elle la refuse, le Conseil ira en soumission sur invitation auprès de d'autres concepteurs.

## INSCRIPTION AU REGISTRE DES PROPRIÉTAIRES ET EXPLOITANTS DE VÉHICULES LOURDS

A partir du 1er avril 1999, tout propriétaire ou exploitant de véhicules lourds non inscrit sera passible d'amendes en plus de ne pouvoir laisser circuler ou exploiter un véhicule lourd au Québec.

Les véhicules visés sont les véhicules routiers (incluant les remorques) dont la masse nette est supérieure à 3,000kg.

Les autobus et minibus, les dépanneuses et les véhicules routiers assujettis au règlement sur le transport des matières dangereuses, sans égard à leur masse nette.

Le coût pour 2 véhicules et moins 50\$ d'inscription

Le coût pour plus de 2 véhicules 100\$ d'inscription

Les véhicules touchés à la municipalité par cette réglementation sont:

- Ford 10 roues
- Camion Mack
- Camion Inter
- Camion incendie

Le coût sera donc de 100\$ pour la flotte de la municipalité.

## CHOIX D'UN LABORATOIRE

Des échantillons d'eau usées doivent être prélevées dans les étangs aérés par l'exploitant

pour une période de 12 mois. Durant cette période, il est prévu:

- 3 contrôles périodiques de l'affluent (CPA)
- 3 contrôles périodiques de l'effluent (CPE)
- 9 contrôles réguliers de l'effluent (CRE)

Des soumissions sur invitation ont été demandées auprès de 3 laboratoires accrédités, voici le résultat:

- Laboratoire de l'Environnement LCQ , , , , , 1 575,00\$
- Biolab , 1 737,00\$
- Laboratoire de génie sanitaire , , , , , , , , , , , 1 775,52\$

CONSIDERANT QUE des échantillons d'eau usées doivent être prélevées dans les étangs aérés par un laboratoire accrédité;

CONSIDERANT QUE le même devis a été envoyé auprès de trois laboratoires invités;

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,  
APPUYE par monsieur Norbert Morin,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud retient les services du Laboratoire de l'Environnement LCQ de Ste-Foy pour effectuer le nombre de contrôles figurant sur le devis et ce, pour la somme de mille cinq cent soixante-quinze dollars (1 575,00\$) taxes en sus.

### **TRAVERSE DE RUE POUR VÉHICULES TOUT TERRAIN**

Le Club VTT Tadoussac St-François fait des démarches pour adhérer à la fédération québécoise des Clubs Quads. La fédération exige que le réseau offert aux utilisateurs soit très sécuritaire. Le Club VTT Tadoussac a envoyé au ministère des Transports et à la municipalité, la localisation de 7 traverses de rue pour les véhicules tout terrain sur le territoire. Une, relève du ministère des Transports (près de la Coop) et les 6 autres sont sur le réseau municipal. Donc, il incombe à la municipalité d'installer une signalisation adéquate à chacune de ces traverses de rue. Environ 11 panneaux de signalisation seront requis pour un coût approximatif de 500\$.

CONSIDERANT QUE la fédération québécoise des Clubs Quads exige au Club VTT Tadoussac St-François que le réseau offert aux utilisateurs soit très sécuritaire;

CONSIDERANT QUE 7 traverses de rue sont situées sur le territoire de la municipalité et que 6 d'entre elles sont de juridiction municipale;

CONSIDERANT QU'il incombe à la municipalité de rendre lesdites traverses de rue le plus sécuritaire possible par l'installation d'une signalisation adéquate;

CONSIDERANT QUE la pratique du véhicule tout terrain prend de plus en plus d'ampleur et que le réseau est de plus en plus fréquenté;

CONSIDERANT QUE l'apport économique que génère cette activité n'est pas

négligeable dans la région;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Réjean Cloutier,  
**APPUYÉ** par monsieur Yves Laflamme,  
**ET RÉSOLU QUE** la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud va faire les démarches nécessaires pour doter les 6 traverses de rue sous sa juridiction d'une signalisation réglementaire pour les véhicules tout terrain.

### **LOMBARD CANADA (Chauffage au Garage municipal)**

M. Jean-Yves Lamontagne de la cie Lombard informe par voie écrite que le poêle actuel au Garage municipal pourra être utilisé pour le reste de l'hiver en cours, mais qu'il devra être enlevé au printemps. Pourquoi? Parce que c'est un poêle de construction artisanale et qu'il n'est pas homologué.

### **NOMINATION D'UN GARDE-FEU MUNICIPAL**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Auguste Boulet,  
**APPUYÉ** par madame Mariette Pelletier,  
**ET RÉSOLU QUE** le Conseil municipal de St-François de la Rivière du Sud nomme monsieur Jacques Blais à titre de Garde-feu municipal pour 1999.

### **NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT A LA MRC**

**IL EST PROPOSE** par monsieur Réjean Cloutier,  
**APPUYE** par monsieur Norbert Morin,  
**ET RESOLU QUE** la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud nomme monsieur Yves Laflamme (conseiller) pour remplacer monsieur Norbert Morin à la table de la MRC de Montmagny en cas d'absence possible de ce dernier.

### **NOMINATION D'UN INSPECTEUR EN MAUVAISES HERBES**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Réjean Cloutier,  
**APPUYÉ** par monsieur Auguste Boulet,  
**ET RESOLU QUE** la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud nomme monsieur Louis-Joseph Campagna en tant qu'inspecteur en mauvaises herbes pour 1999.

### **DÉSIGNATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Réjean Cloutier,  
**APPUYÉ** par monsieur Auguste Boulet,  
**ET RÉSOLU QUE** la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud désigne monsieur Norbert Morin en tant que maire suppléant pour 1999.

### **VARIA**

La ville de Rosemère demande appui à sa démarche pour que la contribution forcée à l'assainissement des finances publiques du gouvernement provincial ne revienne pas en l'an

2000. Pour la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud, cela représente une somme de 56 898\$ en 1998 et pour 1999, c'est près de 60 000\$.

ATTENDU les nombreux transferts de charge financière subis par les municipalités et par leurs contribuables au cours des huit dernières années;

ATTENDU l'état favorable de la croissance économique qui permet au gouvernement du Québec de dépasser ses prévisions de recettes autonomes;

ATTENDU QUE le meilleur moyen de baisser le fardeau fiscal des contribuables québécois consiste à alléger le fardeau foncier qui s'est accru au cours des dernières années du fait des transferts gouvernementaux;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Norbert Morin,  
APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier,  
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud appuie la ville de Rosemère dans sa démarche d'adresser au Premier ministre, au ministre des Finances et à la ministre des Affaires municipales, une demande formelle à l'effet de ne pas utiliser au-delà du 31 décembre 1999 la contribution forcée des municipalités pour assainir les finances publiques du gouvernement.

Le mois précédent, une lettre a été déposée à la séance régulière du Conseil, où des résidents suggéraient un nom pour la rue à Morigeau que l'on nomme «rue sans nom». Cette rue n'est pas verbalisée, principalement parce qu'elle est trop étroite et ne correspond pas aux critères actuels. Après discussions, le Conseil opte pour le nom suivant: «entrée Chamberland». Donc, à partir de maintenant vous ne verrez plus dans le journal l'Echo l'appellation de «rue sans nom» mais bien «entrée Chamberland».

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,  
APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme,  
ET RÉSOLU QUE la séance soit ajournée.

La séance se termine vers vingt-deux heures et trente minutes.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire

Yves Laflamme, sec.-trés.





## Petites annonces

### Service de gardiennage

Je garderais des enfants chez moi, à la journée ou à la semaine. Je possède de l'expérience auprès des enfants. Possibilité d'obtenir des reçus pour fins d'impôts. Contactez-moi. Maggy Gendron: 259-2012

### Maison à vendre

Propriété à vendre comprenant maison, terrain assez grand, garage de tôle situé au bord de la route avec un peu d'équipement et avec des arbres et jardin. 881, Chemin St-François Nord-Ouest. Tél: 259-7565

### À vendre

Poêle à bois, état neuf, combustion lente, thermostat. Paul Chamberland: 259-7214

### Maison à vendre

8, 2e rue Est, Saint-François. Belle propriété, 28 x 40, construction 1975, 3 chambres à coucher, garage, beau grand terrain avec arbres et jardin, entrée asphaltée, secteur tranquille.

Pour information : (418) 259-7114 ou 259-7906

### Terre à vendre

Terre à vendre, plus ou moins 80 arpents, boisé et culture, à Berthier-sur-Mer.

J. Dumas: 259-2930

### Logements disponibles

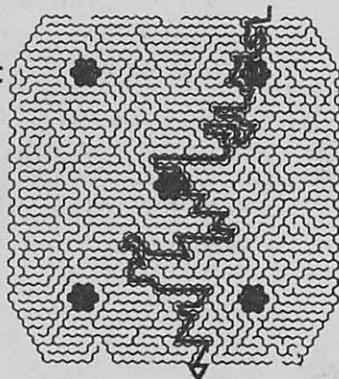
Logements disponibles 3 1/2 au pavillon Pelletier 11, 3e rue est, St-François. Pour personnes autonomes de 50 ans et plus Endroit chaleureux, accueillant et tranquille Pour informations, contactez Yves Laflamme Bur. 259-7228 Rés. 259-2776

## Les Jeux de L'Écho

Solutions

n°35:

Solution du jeu  
de la page 21



# O bonsoins



## Pierre Martin

534, Chemin St-François O.  
Saint-François — G0R 3A0

Tél.: 418-259-7728

### Le diabète et ses complications

Le diabète est une maladie qui évolue pendant plusieurs années et son traitement doit être basé sur deux objectifs. Celui d'éviter les symptômes immédiats et celui d'éviter les complications à long terme. Le premier objectif est atteint chez la majorité des gens, car ceux-ci sont encouragés par la disparition de leurs symptômes. Ils ont une rétroaction leur permettant d'ajuster leur comportement pour atteindre l'objectif.

Le taux de réussite du deuxième objectif est beaucoup plus faible, car pour celui-ci on veut éviter l'apparition de complications. Cet objectif est défini par l'absence d'un événement, le patient ne peut donc savoir s'il est sur la bonne voie. Quand le niveau de contrôle est bon, il n'a droit à aucun encouragement pour garder sa motivation. Quand le niveau de contrôle est moins bon, il n'y a toujours aucune rétroaction lui permettant de se réajuster.

Ce n'est qu'après plusieurs années que l'on constate les dégâts et à ce moment, il est souvent trop tard. Il faut donc que les personnes atteintes de diabète soient bien informées pour ne pas subir de complications. Également, la nature humaine étant ce qu'elle est, il devient très important que ces personnes aient une forme de rétroaction leur permettant de s'encourager ou de se réajuster.

Le suivi de la glycémie (taux de sucre dans le sang) est une méthode simple et efficace à utiliser pour réaliser cet objectif. En consultant votre pharmacien sur l'utilisation d'un moniteur de glycémie et en demandant à votre médecin quelle est la glycémie que vous devez viser, vous allez pouvoir espérer maintenir une bien meilleure qualité de vie. Avec ces données, vous serez en mesure d'ajuster vos habitudes alimentaires et votre niveau d'exercice pour atteindre l'équilibre du bon contrôle.

Pharmacien, Pierre Martin

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h  
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h  
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE



# La Caisse Populaire de St-François de Montmagny

Pour tous vos besoins financiers  
(Prêts et placements)

N'hésitez pas à nous consulter.

Nous sommes

**À VOTRE SERVICE.**

#### Siège social

526, chemin St-François  
Saint-François (Québec)  
G0R 3A0

TÉL.: (418) 259-7786

FAX: (418) 259-7787

LÉON JALBERT  
Directeur

Votre seule institution financière

**LOCALE**



**Desjardins pour s'aider soi-même**